

Laser



Identification des dangers

Dangers liés :

- au faisceau selon la classe (longueur d'onde, puissance, mode continu ou impulsif)
- au matériau actif
- à la présence de haute tension (électricité, rayons X)
- au bruit
- à l'incendie



Modalités d'exposition aux dangers

Toutes les situations au cours desquelles il existe une possibilité :

- d'exposition de l'œil ou de la peau au faisceau, directement ou par réflexion spéculaire
- de contact avec le matériau actif
- de contact électrique direct ou indirect
- d'irradiation



Moyens de prévention

Organisationnels

- Présence d'un responsable de la sécurité laser.
- Installation des locaux et appareils (nombre par pièce, composants stables et fixes...)
- Consignes

Techniques

Collectifs :

- Balisage des locaux et des appareils (classe, HT...)
- Dispositifs de sécurité
- Diminution de la puissance, atténuateurs
- Capotage des faisceaux, écrans de protection
- Mise à la terre

Individuels :

- Equipements de protection individuelle adaptés et en bon état

Humains

- Aptitude médicale préalable
- Formation sur les risques liés à l'utilisation des lasers
- Formation sur le risque électrique
- Formation sur les risques chimiques

